

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
TARN

Demande de renseignements n° 8104P01 2025H4456 (36)
déposée le 05/11/2025, par CAMILLE AVOCATS

Réf. dossier : HFRP ST SULPICE LA POINTE B345

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 01/01/1975 au 15/07/2025 (date de mise à jour fichier)
[x] Il n'existe aucune formalité au fichier immobilier non informatisé,
- [x] Il n'existe que les 19 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :
du 16/07/2025 au 05/11/2025 (date de dépôt de la demande)
[x] Il n'existe aucune formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A TARN, le 14/11/2025

Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques,

AVOVENTES

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 14/09/2007 Nature de l'acte : VENTE Rédacteur : Maître NEGRE / RABASTENS	Référence d'enlassement : 8104P02 2007P5751	Date de l'acte : 02/08/2007
----------------	--	---	-----------------------------

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2007P5751 :

Disposant, Donateur			
Numéro	Désignation des personnes		Date de naissance ou N° d'identité
AVOVENTES			
Bénéficiaire, Donataire			
Numéro	Désignation des personnes		Date de naissance ou N° d'identité
AVOVENTES			

Immeubles				
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume
tous	PI	SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454	
			B 3456	

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 130.000,00 EUR

Complément : Le disposant AVOVENTES et de 7/25 ièmes par AVOVENTES
Les bénéficiaires sont acquéreurs à concurrence de 18/25ièmes par les époux AVOVENTES et de 7/25 ièmes par AVOVENTES
Faculté d'attribution ou d'acquisition par les bénéficiaires au décès de l'un d'eux.

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 14/09/2007 Nature de l'acte : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS/HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE Rédacteur : Maître LAUZIN NEGRE / RABASTENS	Référence d'enlassement : 8104P02 2007V1977	Date de l'acte : 02/08/2007
----------------	--	---	-----------------------------

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

FORMALITE EN ATTENTE

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 16/10/2007 Nature de l'acte : BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE D 8710 de la formalité initiale du 14/09/2007 Sages : 8104P02 Vol 2007V N° 1977 Rédacteur : Maître NEGRE / RABASTENS Domicile élu : RABASTENS EN JETUDE	Référence d'enlissement : 8104P02 2007V2311 Date de l'acte : 09/10/2007
----------------	--	--

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2007V2311 : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS DU 02/08/2007

Créanciers		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	

Débiteurs		

Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

Montant Principal : 36.400,00 EUR Accessoires : 5.460,00 EUR Taux d'intérêt : 4,10 %
Date extrême d'exigibilité : 02/08/2032 Date extrême d'effet : 02/08/2033

Complément : Régularise le réjet en ce qui concerne le cautionnement.
Inscription prise contre le débiteur sur ses droits soit 7/25 èmes en pleine propriété.

Disposition n° 2 de la formalité 8104P02 2007V2311 : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE DU 02/08/2007

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

Créanciers		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	

Débiteurs

AVOVENTES

Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

Montant Principal : 3,600,00 EUR Accessoires : 540,00 EUR Taux d'intérêt : 4,10 %
Date extrême d'exigibilité : 02/08/2032 Date extrême d'effet : 02/08/2033

Complément : Régularise le rejet en ce qui concerne le cautionnement.
Inscription prise contre le débiteur sur ses droits soit 7/25 èmes en pleine propriété.

Disposition n° 3 de la formalité 8104P02 2007V2311 : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE DU 02/08/2007

Créanciers		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	
Débiteurs		

AVOVENTES

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

Montant Principal : 40.000,00 EUR Accessoires : 8.000,00 EUR Taux d'intérêt : 4,10 %
Date extrême d'exigibilité : 02/08/2032 Date extrême d'effet : 02/08/2033

Complément : Régularise le rejet en ce qui concerne le cautionnement.
Inscription prise contre les cautions sur leurs droits soit 18/25 èmes en pleine propriété.

N° d'ordre : 4	Date de dépôt : 02/02/2011	Référence de dépôt : 8104P02 2011D1080	Date de l'acte : 21/01/2011
	Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 18/12/2000 Sages : 8104P02 Vol 2000V N° 2803		
	Rédacteur : Maître Didier NEGRE / RABASTENS		
	Domicile élu :		

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2011D1080 :

Propriétaire Immeuble / Contre		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

N° d'ordre : 5	Date de dépôt : 14/03/2014	Référence d'enlissement : 8104P02 2014P1374	Date de l'acte : 25/02/2014
	Nature de l'acte : VENTE		
	Rédacteur : Maître Didier NEGRE / RABASTENS		

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2014P1374 :

Disposant, Donateur

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
tous	PI	SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454 B 3456		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 93.700,00 EUR

Complément : Droits vendus : 18/25èmes. Acquisition de la pleine propriété par concurrence de 9/25èmes chacun.

N° d'ordre : 6	Date de dépôt : 14/03/2014 Nature de l'acte : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS & HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE Rédacteur : Maître Didier NEGRE / RABASTENS	Référence d'enlissement : 8104P02 2014V493	Date de l'acte : 25/02/2014
----------------	--	--	-----------------------------

FORMALITE EN ATTENTE

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

N° d'ordre : 7	Date de dépôt : 24/03/2014 Nature de l'acte : D 2236 BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 14/03/2014 Sages : 8104P02 Vol 2014V N° 493 Rédacteur : Maître NEGRE / RABASTENS Domicile élu : RABASTENS en l'étude	Référence d'enlissement : 8104P02 2014V544	Date de l'acte : 21/03/2014
----------------	---	--	-----------------------------

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2014V544 : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS DU 25/02/2014

Créanciers	
Numéro	Désignation des personnes
	BANQUE POPULAIRE OCCITANE

Propriétaire Immeuble / Contre	
	identité

AVOVENTES

	identité

Immeubles				
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454	
			B 3456	

Montant Principal : 93.700,00 EUR Accessoires : 18.740,00 EUR Taux d'intérêt : 3,10 %
Date extrême d'exigibilité : 25/02/2039 Date extrême d'effet : 25/02/2040

Complément : Droits grevés : 18/25èmes.
Bordereau rectificatif régularisant la formalité initiale en ce qui concerne les droits grevés.

Disposition n° 2 de la formalité 8104P02 2014V544 : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE DU 25/02/2014

Créanciers	
Numéro	Désignation des personnes
	BANQUE POPULAIRE OCCITANE

Propriétaire Immeuble / Contre	
	identité

AVOVENTES

	identité

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

Montant Principal : 49.626,00 EUR Accessoires : 9.925,20 EUR Taux d'intérêt : 3,10 %
Date extrême d'exigibilité : 25/02/2039 Date extrême d'effet : 25/02/2040

Complément : Droits grévés : 18/25èmes.
Bordereau rectificatif régularisant la formalité initiale en ce qui concerne les droits grévés.

N° d'ordre : 8	Date de dépôt : 24/03/2014	Référence d'enlissement : 8104P02 2014V546	Date de l'acte : 25/02/2014
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
	Rédacteur : Maître NEGRE / RABASTENS		
	Domicile élu : RABASTENS en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2014V546 :

Créanciers		Date de naissance ou N° d'identité
Numéro	Désignation des personnes	
	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	

Propriétaire Immeuble / Contre	
AVOVENTES	

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

Montant Principal : 49.626,00 EUR Accessoires : 9.925,20 EUR Taux d'intérêt : 3,10 %
Date extrême d'exigibilité : 25/02/2039 Date extrême d'effet : 25/02/2040

Complément : Droits grévés : 7/25èmes

[illegible]

entité		
--------	--	--

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
tous	PI	SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454 B 3456		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 181.230,00 EUR

N° d'ordre : 10		
Date de dépôt : 09/11/2018	Référence de dépôt : 8104P02 2018D10537	Date de l'acte : 12/10/2017
Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 14/09/2007	Sages : 8104P02 Vol 2007V N° 1977	
Rédacteur : Maître NEGRE / RABASTENS		
Domicile élu :		

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2018D10537 :

Propriétaire Immeuble / Contre		entité	

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

N° d'ordre : 11	Date de dépôt : 09/11/2018	Référence de dépôt : 8104P02 2018D10538	Date de l'acte : 12/10/2017
	Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 16/10/2007 Sages : 8104P02 Vol 2007V N° 2311		
	Rédacteur : Maître NEGRE / RABASTENS		
	Domicile élu :		

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2018D10538 :

Propriétaire Immeuble / Contre			
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité	

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

N° d'ordre : 12	Date de dépôt :	09/11/2018	Référence de dépôt :	8104P02 2018D10539	Date de l'acte :	12/10/2017
	Nature de l'acte :	RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 14/03/2014 Sages : 8104P02 Vol 2014V N° 493				
	Rédacteur :	Maître NEGRE / RABASTENS				
	Domicile élu :	_____				

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2018D10539 :

Propriétaire Immeuble / Contre				d'identité	
AVOVENTES					

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		_____
			B 3456		

N° d'ordre : 13	Date de dépôt :	09/11/2018	Référence de dépôt :	8104P02 2018D10540	Date de l'acte :	12/10/2017
	Nature de l'acte :	RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 24/03/2014 Sages : 8104P02 Vol 2014V N° 544				
	Rédacteur :	Maître NEGRE / RABASTENS				
	Domicile élu :	_____				

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2018D10540 :

Propriétaire Immeuble / Contre				Date de naissance ou N° d'identité	
Numéro		Désignation des personnes			
AVOVENTES					

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

N° d'ordre : 14	Date de dépôt : 09/11/2018	Référence de dépôt : 8104P02 2018D10541	Date de l'acte : 12/10/2017
	Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 24/03/2014 Sages : 8104P02 Vol 2014V N° 546		
	Rédacteur : Maître NEGRE / RABASTENS Domicile élu :		

Disposition n° 1 de la formalité 8104P02 2018D10541 :

Propriétaire Immeuble / Contre		d'identité
AVOVENTES		

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

N° d'ordre : 15	Date de dépôt : 23/06/2021	Référence d'enlissement : 8104P01 2021V2584	Date de l'acte : 21/05/2021
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE JUDICIAIRE PROVISOIRE		
	Rédacteur : JUGE EXECUTION TRIBUNAL JUDICIAIRE CASTRES / CASTRES Domicile élu : CASTRES au cabinet d' avocats de la SCP ALRAN-RENIER		

Disposition n° 1 de la formalité 8104P01 2021V2584 :

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

Créanciers		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
	COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS	

Propriétaire Immeuble / Contre	
--------------------------------	--



Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

Montant Principal : 65.659,51 EUR
Date extrême d'effet : 23/06/2024

Complément : En vertu de l'ordonnance rendue par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CASTRES le 21/05/2021.

N° d'ordre : 16	Date de dépôt : 07/03/2022	Référence d'enlissement : 8104P01 2022V959	Date de l'acte : 02/03/2022
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE JUDICIAIRE DEFINITIVE de la formalité initiale du 23/06/2021 Sages : 8104P01 Vol 2021V N° 2584		
	Rédacteur : LE JUGE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CASTRES / CASTRES		
	Domicile élu : CASTRES au cabinet d' avocats de la SCP ALRAN-RENIER en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 8104P01 2022V959 :

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

Créanciers		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
	LA COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS	

Propriétaire Immeuble / Contre		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

Montant Principal : 67,986,43 EUR
Date extrême d'effet : 03/03/2032

Complément : Hypothèque définitive se substituant à l'inscription provisoire publiée le 23/06/2021 vol 2021 V n° 2584 à concurrence de 65 659, 51 et valant inscription nouvelle pour le surplus.
Jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de CASTRES le 28/10/2021.
Certificat de non appel le 26/01/2022.

N° d'ordre : 17	Date de dépôt : 14/02/2024	Référence d'enlissement : 8104P01 2024V470	Date de l'acte : 14/02/2024
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		
	Rédacteur : LE COMPTABLE DE LA TRESORERIE HOSPITALIERE / MAZAMET		
	Domicile élu : TRESORERIE HOSPITALIERE DE MAZAMET		

Disposition n° 1 de la formalité 8104P01 2024V470 :

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

Créanciers	
Numéro	Désignation des personnes
	TRESOR PUBLIC

Propriétaire Immeuble / Contre

AVOVENTES

Immeubles

Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		

Montant Principal : 4,534,64 EUR

Date extrême d'effet : 14/02/2034

Complément : Sur ses droits.

N° d'ordre : 18	Date de dépôt : 19/02/2024	Référence d'enlissement : 8104P01 2024V489	Date de l'acte : 14/02/2024
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		
	Rédacteur : LE COMPTABLE DE LA TRESORERIE HOSPITALIERE / MAZAMET		
	Domicile élu : DANS LES BUREAUX DE LA TRESORERIE HOSPITALIERE DE MAZAMET		

Disposition n° 1 de la formalité 8104P01 2024V489 :

Créanciers	
Numéro	Désignation des personnes
	CENTRE HOSPITALIER DE LAVAU
Propriétaire Immeuble / Contre	

AVOVENTES

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1975 AU 15/07/2025

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		

Montant Principal : 4.534,64 EUR
Date extrême d'effet : 14/02/2034

Complément : Inscription prise sur ses droits.

N° d'ordre : 19	Date de dépôt : 14/05/2025	Référence d'enlissement : 8104P01 2025V1138	Date de l'acte : 28/10/2021
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		
	Rédacteur : LE TRIBUNAL JUDICIAIRE / CASTRES		
	Domicile élu : AU CABINET CAMILLE AVOCATS, AVOCATS A TOULOUSE		

Disposition n° 1 de la formalité 8104P01 2025V1138 :

Créanciers		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
	COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS	

Propriétaire Immeuble / Contre		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité

AVOVENTES		

Immeubles					
Prop. Imm./Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINT-SULPICE-LA-POINTE	B 3454		
			B 3456		

Montant Principal : 80.948,86 EUR
Date extrême d'effet : 14/05/2035

Complément : En vertu d'un Jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de CASTRES en date du 28/10/2021 signifié suivant acte extrajudiciaire en date du 23/11/2021 et définitif suivant certificat de non appel délivré par le Greffe de la Cour d'Appel de TOULOUSE le 26/01/2022.

